

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
 DANS LE CADRE D'UN DÉMÉNAGEMENT**

Article L 2122-1 du code général des propriétés des personnes publiques

Votre demande doit impérativement être déposée **au minimum dix jours ouvrés**  
 avant la date du déménagement.

**LE DEMANDEUR :**

Mme     M.                    Prénom et NOM : .....

Entreprise                    Raison sociale : .....

Pour les entreprises, ce déménagement est réalisé pour le compte de : .....

Adresse : .....

Code postal : .....                    Commune : .....

Téléphone (numéro où la personne peut être jointe à tout moment) : .....    .....    .....    .....

Courriel : .....

**DÉMÉNAGEMENT :**

	Adresse	Date	Horaires
Départ			
Arrivée			

**VEHICULE :**

personnel - immatriculation : .....

de location

**MODALITÉS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :**

Stationnement d'un véhicule ou d'un camion de déménagement.

    TONNAGE :     Maximum 3.5 tonnes pour le centre-ville

Maximum 7.5 tonnes sur les boulevards et en périphérie

Monte-meubles :     Adresse départ     Adresse arrivée

Installation des panneaux réglementaires par les services de Ville (**uniquement si l'adresse du déménagement se situe hors de Poitiers**)

**Je demande l'autorisation d'occuper temporairement le domaine public selon les modalités indiquées ci-dessus.**

**J'ai bien noté que :**

- je devrai mettre en place les panneaux règlementaires 48 heures avant le déménagement, en application du Code de la Route, et que ces panneaux sont à retirer au parking de la Gare Toumaï, 52 boulevard du Grand Cerf, auprès du Chef de Parc, sur présentation de l'arrêté municipal signé.
- je devrai payer le montant de la redevance de stationnement due (paiement à l'horodateur).

Fait à : .....

Le : .....

Prénom, NOM : .....

Signature